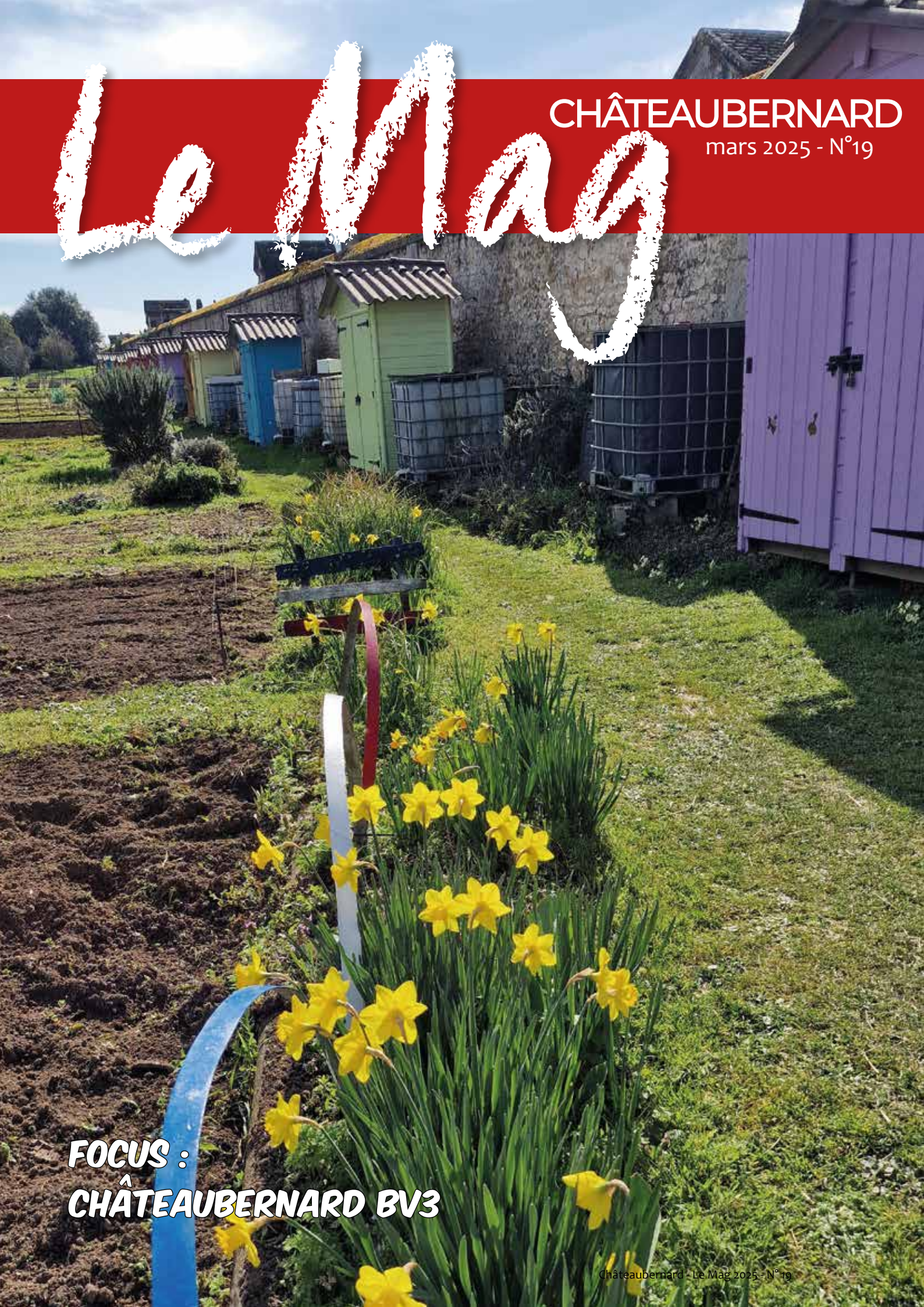




CHÂTEAUBERNARD

mars 2025 - N°19

**FOCUS :
CHÂTEAUBERNARD BV3**

Le repas des aînés

C'est le dimanche 9 mars que se sont retrouvés les aînés pour le traditionnel repas offert par la municipalité. Plus de 350 d'entre eux avaient répondu présent, heureux de partager un moment convivial, entre plaisir de la table et envie de danser, grâce à l'animation du groupe musical.

Ce fut également l'occasion de remettre la médaille de la ville à Anne-Marie Saivres, présidente fondatrice du CIDVAT, en reconnaissance de son travail en faveur des salariés accidentés ou malades du travail. Un bon dimanche, que tous souhaitent renouveler l'année prochaine !



Sommaire

Édito

Édito	3
Nature	4
Cadre de vie	6
Culture	10
Solidarités	14
BA 709	15
Focus	16
Associations	18
Scolaire	22
Entreprise	26
Infos Municipales	27
Expression des élus	31



L'affaire a fait les gros titres de la Charente Libre. Par une décision du 20 février 2025, le tribunal administratif de Poitiers a condamné la commune à indemniser la SCI COGEPI, à hauteur de 240 000 €.

Il semble nécessaire de revenir sur l'historique de ce litige, afin que chacun comprenne bien de quoi il s'agit, avant de se faire sa propre opinion. La SCI COGEPI, société civile immobilière promotrice de cellules commerciales, souhaitait en 2016 augmenter la surface de vente le long de l'avenue d'Angoulême, en complément de celle existante. Au regard des contraintes en termes de sécurité d'accès et de flux de circulation sur cet axe important, estimant également que nombre de cellules commerciales restaient inoccupées à proximité et qu'il n'était pas souhaitable de vider le centre-ville de Cognac de ses commerces, le conseil municipal, à l'unanimité, avait considéré que cette implantation n'était pas souhaitable. Par deux fois, la commission départementale de l'aménagement commercial a donné un avis défavorable, confirmé en appel par la commission nationale de l'aménagement commercial. Sur la foi de ces trois avis défavorables, le permis fut refusé, et la société a saisi le juge administratif, dans cette procédure extrêmement complexe. C'est pourquoi, dans la bataille d'avocats qui s'est engagée, elle a gagné, en dépit des arguments avancés par la commune, notamment la circulation intense, jusqu'à 13 000 véhicules par jour sur cette avenue, ou l'abondance de cellules commerciales proches et non occupées, et a obligé la commune à le délivrer, malgré les avis défavorables des instances compétentes. En conséquence, l'entrepreneur a estimé que la longueur de la procédure lui avait causé un manque à gagner préjudiciable, et le tribunal a fait droit à sa demande, du moins pour partie.

Au-delà de la somme à payer, considérable pour notre commune, cela amène quelques réflexions : Qu'en est-il du pouvoir du maire à tenter de maintenir un équilibre dans sa commune entre la nécessaire activité économique et le bien vivre de ses habitants, et notamment leur sécurité ? A quoi servent les commissions d'aménagement commercial si leurs avis, suivis par le maire, ne sont pas retenus par le juge administratif ? Le rôle du maire n'est-il pas de faire valoir l'intérêt général ? Et que n'aurait-on pas reproché au maire s'il n'avait pas suivi les avis des commissions compétentes ?

Ces questions, elles sont le quotidien du maire, parce qu'il doit à chaque instant arbitrer entre le développement de la commune et le bien-être de ses habitants, parce qu'il doit en permanence apprécier le bien-fondé des demandes particulières à l'aune de l'intérêt général, parce que le respect des lois et des règlements s'impose à tout instant, à la fois protection du citoyen contre l'arbitraire, et protection de la collectivité contre des recours, et la récente décision du tribunal administratif de Toulouse stoppant les travaux de l'autoroute A69 montre que nul n'est à l'abri.

La conclusion défavorable de ce litige ne nous détournera pas de notre objectif, raisonner le développement de l'urbain, préserver les zones végétalisées, investir pour l'avenir, afin de permettre à chacun de mieux vivre à Châteaubernard.

Votre Maire
Pierre Yves Briand



Pour contacter la rédaction du journal :
chateaubernard-lemag@mairie-chateaubernard.fr
Journal municipal d'informations
Mairie de Châteaubernard :
2 rue de la Commanderie - 16100 Châteaubernard
www.ville-chateaubernard.fr - 05 45 32 32 51
Directeur de la publication : Pierre Yves Briand
Rédaction : Comité de Communication
Conception - Réalisation : Mairie Châteaubernard
Photos : Mairie Châteaubernard
Dépôt légal : en cours

Nature

Le Maraîchage

L'arrivée prochaine du printemps pousse les activités au maraîchage municipal, qui adapte désormais ses productions en accord avec le GIP. La fin de la saison précédente a été marquée par les marchés du jeudi entre octobre et janvier, qui ont

permis d'écouler des légumes en surplus, au grand plaisir du public qui a apprécié de trouver un étal ouvert l'après-midi, sous l'auvent de la salle des fêtes. Les tarifs pratiqués sont ceux relevés dans les marchés bio de la semaine précédente, afin de respecter la concurrence en ne proposant pas des prix inférieurs aux autres producteurs régionaux.



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



Reprise des marchés



La reprise des marchés est prévue en avril, en fonction du degré de maturité des légumes et de leur disponibilité, puisqu'il s'agit toujours des surplus de production. Tenez-vous informés de la reprise sur le site de la ville et sur l'application CityAll, ou la page Facebook de la mairie.

Signe de l'intérêt suscité par notre maraîchage municipal, la demande de stage est fréquente de la part des élèves en études agricoles dans le secteur. D'ici le mois de juin, le maraîchage recevra 3 stagiaires, un issu de MFR, un de l'Oisellerie et un adulte en reconversion au CFAA de l'Agrocampus de Saintonge.

Plantations d'arbres

L'automne et le printemps ont été la période des plantations, malgré le temps pluvieux qui a perturbé le calendrier des espaces verts. Au

final, de nombreux arbres ont pu être plantés, notamment rue Jean-Monnet, où une plantation dense d'arbres, d'arbustes et d'herbacées reproduira à terme un boisement naturel, ou encore derrière la rue

Jean-Prévotière, la rue de la Doue et à proximité de la chapelle. Au total, environ 100 arbres ont été plantés dans la commune cette saison, autant de poumons verts capteurs de CO₂.



Entretien des espaces verts



Le massif autour des bacs de compostage devant le restaurant scolaire a été aménagé, recevant une végétation à faible besoin en eau, qui permettra de limiter les arrosages.

Place des Pierrières, le marronnier, malade, a dû être abattu. Son tronc totalement creux constituait un danger de chute pour les utilisateurs du parking ou les passants. Il a été remplacé par un tilleul qui apportera son ombrage dans quelques années.

Parc de la mairie

Entre la mairie et la salle Jean-Tardif, les allées ont été engazonnées, facilitant ainsi leur entretien, qui ne nécessitera plus de désherbage. Un nouveau massif a également été implanté le long de la salle du conseil municipal, qui anime la perspective de cet espace

fréquenté par les usagers de la mairie ou des services techniques.

En façade de la mairie, un arbre remarquable a été planté. Il s'agit d'un chêne liège taillé en nuage, qui s'harmonise avec les autres arbres ou arbustes également taillés en nuage dans le même espace.



A Tout-Blanc, la parcelle au carrefour de la route de Barbezieux a été nettoyée. Dernier exemple des bâtiments anciens de la base, malheureusement trop dégradé pour être conservé, le baraquement vétuste en bois a été démoli, après désamiantage. En effet la toiture en fibrociment ainsi que certaines colles au sol contenaient de l'amiante. Le terrain a ensuite été débarrassé de ses broussailles. Il sera prochainement boisé sur une partie, le reste sera aménagé en améliorant la visibilité sur cette intersection dangereuse.

Terrain à Tout-Blanc



Espaces verts

Végétalisation de la cour à Jules-Vallès



Le réaménagement de la cour de l'école Jules-Vallès progresse, au rythme des vacances scolaires qui permettent les travaux sans perturber les enseignements. Après les plantations d'arbres et la mise en place des différents espaces, un kiosque couvert offre aux enfants de retour des vacances de février un abri et un lieu de rencontre, conforme à leurs souhaits.

Pablo-Picasso

Deux nouveaux tilleuls ont été plantés dans la cour de l'école Pablo-Picasso. Les élèves actuels pourront les voir pousser et dans quelques années les prochains élèves profiteront de l'ombre.



Aire de jeux Castel

Une nouvelle aire de jeux a vu le jour dans le parc du Castel. Les installations sont terminées, le sol en écorces pour amortir les chutes de nos bambins est en place. Nul doute que la tyrolienne attirera les jeunes intrépides, qui devront quand même attendre que le sol soit stabilisé. L'utilisation de ces installations, qui ont reçu leur agrément, reste naturellement sous la surveillance et la responsabilité des parents.



La rue de la Trache a été le théâtre d'une séance d'élagage plutôt spectaculaire, car il s'agissait de sécuriser les arbres sur le talus, dans les virages de cette voie très fréquentée. Les services de l'ADA (Agence Départementale d'Aménagement) étaient chargés de cette mission difficile, dans des conditions périlleuses.





L'œil du jardinier

La plantation des végétaux... en pot ou jardinière...

Pour réussir vos plantations en pot il faut tout d'abord choisir la taille de votre contenant. En moyenne toujours prendre un volume 2 à 3 fois plus gros que le pot de vos végétaux et privilégier une bonne hauteur pour un meilleur enracinement et un meilleur développement.

Le substrat est composé de deux éléments :

- une couche drainante en billes d'argile ou petits cailloux permettant de laisser évacuer l'excès d'eau.
- un terreau drainant avec engrais.

Ensuite, le choix des végétaux est très important, car il faut éviter les plantes trop gourmandes en eau et sensibles au plein soleil.

Voici quelques exemples :

Arbustes : Céanothe, Choisya, Lagerstroemia, Vitex, Ciste, Hypericum, arbousier, Grenadier, Noisetier, Yucca, Dasylirion, Phormium, Cordyline, Romarin, Santoline, Sauge, Pittosporum à petites feuilles.

Vivaces : Agapanthe, Gaura, Coréopsis, Sédum, Népéta, Osteospermum, Fétuque, Armoise, Stipa, Géranium vivaces, Thymus, Euphorbe, Echinacea, Thulbagia, Verbena.

Une fois le choix des végétaux fait, l'étape suivante est la plantation. Plonger les pots dans un seau d'eau pour bien imprégner la motte. Ensuite placer les grandes plantes derrière ou au milieu, et les petites ou retombantes sur le devant.

La mise en place d'un paillage fin, par exemple cosse de sarrasin, miscanthus broyé, lin ou chanvre, permet de limiter l'évaporation et la pousse de plantes indésirables.

Attention à l'exposition de votre pot : prévoir un emplacement mi-ombre mi-soleil, avec une exposition maximum de 6 heures au soleil.

Arrosage 2 à 3 fois par semaine selon la météo et faire un apport d'engrais toutes les 3 semaines



Thulbagia 'Silver Lace'



Agapanthe bleu foncé



Choisya Aztec Gold



Ostéopspermum 'Purple'



Cordyline pourpre



Lagerstroemia 'Braise d'été'



Echinacea 'Alba'

Bâtiments



Étanchéité de toiture



Les chéneaux d'eau pluviale de la salle Sainte-Thérèse ont été totalement repris. En effet, des traces d'humidité étaient apparues sur les murs de la salle, tout juste refaite. L'étanchéité est maintenant restaurée pour cette salle remise à neuf.

Salle des fêtes

L'auvent de la salle des fêtes des Pierrières a été totalement rénové. Certaines plaques de verre détériorées ont été remplacées, et l'ensemble a reçu une nouvelle peinture. L'auvent retrouve ainsi un aspect plus accueillant pour les associations ou les usagers qui l'utilisent.



Restaurant scolaire

Le toit du restaurant scolaire des Pierrières a dû recevoir un nouveau revêtement, des infiltrations d'eau se manifestant dans le local. La deuxième partie du toit fera aussi prochainement l'objet d'une rénovation.



Chemin Robert-Schuman

Le chemin Robert-Schuman a été recalibré et revêtu d'une surface de roulement gravillonnée. Il reste une voie sans issue, vouée à une circulation essentiellement riveraine. L'accès depuis la rue Jean-Monnet est strictement réservé aux piétons ou vélos, à l'exclusion de tout véhicule motorisé.

Rue des chênes

Domage !

Les trottoirs à peine rénovés sur une partie de la rue des Chênes, se sont vus agrémentés de traces diverses, pattes de chiens ou mains d'enfants, mais pas trace de vedette hollywoodienne ! Une incivilité regrettable, maintenant figée dans le revêtement durci et dont il faudra s'accommoder jusqu'à la prochaine réfection.

Pont chemin de Lonzac

Le pont du chemin de Lonzac, qui permet de franchir la voie de chemin de fer à la limite de la commune avec Merpins et Cognac, a reçu un nouvel aménagement, sous la forme de rambardes métalliques rehaussant les parapets, afin d'améliorer la sécurité des piétons ou cyclistes, en limitant les risques de chute. Une opération menée en collaboration avec la commune de Merpins, avec qui le pont est partagé.

Aménagement de parking

Le parking de la place de l'Échassier avait reçu un aménagement provisoire, en attente d'une finalisation. C'est désormais chose faite, avec la mise en place d'éléments alvéolaires qui permettront l'engazonnement, afin d'obtenir des places de stationnement perméables à l'eau et résistantes au poids des véhicules. Dans le même quartier, rue de Bellevue, le parking au droit du n° 57 a bénéficié d'un traitement identique. Dans les deux cas, les accès aux parkings resteront fermés le temps nécessaire pour la prise du gazon, merci de respecter les restrictions.

Place de l'Échassier

avant travaux

Rue de Bellevue

La Médiathèque

Prochainement

En avril

Les prix des lecteurs commencent !

Vous découvrirez avec Littératures Européennes Cognac, 4 romans d'auteurs ou d'autrices suisses. Les amateurs de romans noirs peuvent également s'inscrire dès maintenant au prix du roman noir des bibliothèques et médiathèques de Charente dans le cadre du Festival Polar de Cognac. Pour participer, c'est simple : vous lisez les romans de la sélection et vous votez pour votre préféré ! Les gagnants seront révélés lors des festivals à la fin de l'année.

Public adulte - sur inscription



Mercredi 2 avril à 14h

Atelier créatif « pixel'art » : Les invaders débarquent à la médiathèque !

L'artiste Invader, qui a remis au goût du jour la technique de la mosaïque, a créé des petits personnages issus d'un jeu vidéo Space Invaders. Des milliers de ses créatures recouvrent les murs des villes dans le monde entier. Poursuis toi aussi l'invasion avec des pixels de papier !



Gratuit - dès 7 ans - sur inscription

Vendredi 4 avril à 10h30

Festival Graines de Mômes : « À ras les pâquerettes ! »

La compagnie Les Ailes de Mademoiselle vous invite à un moment tout en douceur avec votre enfant sur le thème des saisons. « À ras les pâquerettes » est un spectacle sensoriel, basé sur des scènes poétiques, avec des jeux de lumière, de sons et des effets.

Gratuit - pour les 0-6 ans - sur inscription



Vendredi 4 avril de 14h30 à 16h30

« Côté cuisine » avec Céline Petit : « chocolat et cie »

Une rencontre gourmande en perspective : des recettes et une dégustation seront proposées au cours de ce temps d'échange.

Public adulte - sur inscription

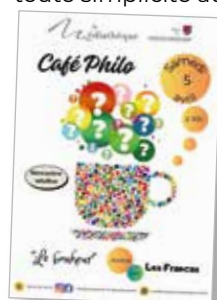


Samedi 5 avril à 10h

« Et si on se parlait ? »

Retrouvons-nous avec l'association « les Francas » pour échanger en toute simplicité autour d'un café sur le thème du bonheur.

Public adulte - sur inscription



Mercredi 23 avril de 14h30 à 17h

« Les livres en liberté » avec l'association Les Francas

Balade de médiation par le livre sous format d'un jeu de piste. *Gratuit - en famille - sur inscription*



Mercredi 30 avril de 14h30 à 17h

« Et si on jouait ? »

Après-midi jeux de société

Besoin de moments de détente en famille avec vos enfants et vos amis ? Et pourquoi pas à la médiathèque autour de jeux de société, jeux de plateau, d'adresse, de cartes... Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges !

Tout public



Mercredi 14 mai à 10h

Atelier nature : « faire une bouture ensemble »

Quel plaisir de mettre les mains dans la terre ! Le collectif Nash initie les enfants à l'écologie en leur apprenant à faire une bouture.



Gratuit - dès 6 ans - sur inscription

Mercredi 21 mai à 15h

Conte musical « La gourmandise dans les joues » par le collectif Nash

C'est l'histoire de Pastel qui depuis tout petit, après l'école, fonce au jardin pour arracher à son ami André le framboisier quelques framboises et les mettre à sa bouche, goulûment. Pastel adore ça. Mais un jour, en rentrant de l'école, le framboisier a disparu. Le rouge des joues parcourt tout son corps en fureur. Pastel cherche partout. Rien du tout. Commence alors une véritable épopée-enquête pour notre personnage, afin de retrouver son cher André !

Gratuit - dès 6 ans - sur inscription



Pour s'inscrire : 05 45 32 76 76 ou mediatheque.chateaubernard.fr ou mediatheque@mairie-chateaubernard.fr

Mercredi 11 juin à 10h

L'heure du conte : « protégeons notre planète ! »

Des albums pour prendre conscience de l'enjeu de respecter notre seul lieu de vie, notre planète !

Gratuit - dès 4 ans



Mercredi 11 juin à 14h30

Atelier musique verte avec La Fabrik'Écolozik

Création d'un sifflet à eau à base de bambou et bouchon de liège.

Gratuit - dès 5 ans - sur inscription

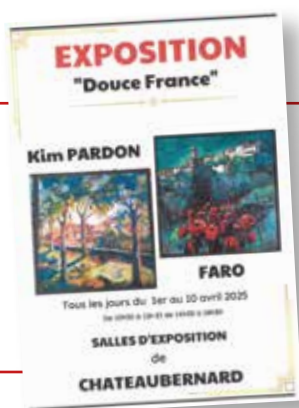


Mercredi 25 juin à 10h

Atelier créatif : éventail de papier

Accessoire indispensable cet été, vous ferez sensation avec votre éventail personnalisé !

Gratuit - dès 6 ans - sur inscription



Bientôt dans les salles d'expo

Du 1er au 10 avril de 10h30 à 12h et de 14h30 à 18h30

Douce France

Kim Hoa Pardon et Roger Fages dit « Faro » sont adeptes de la peinture rapide et surtout en extérieur. Ils participent toute l'année, souvent avec succès, à de nombreux concours de « peintres dans la rue ». Leurs tableaux à l'huile ou à l'acrylique, très colorés, reflètent la réalité des paysages, sources principales de leurs inspirations.

Tout public - entrée libre

Micro-Folie

La Micro-Folie, présente du 10 au 28 février dans les salles d'expo, a rencontré son public au-delà des espérances ! Le musée numérique a reçu la visite de plus de 650 personnes, enfants et adultes, en individuel ou au cours d'animation réalisées par Anaïs. Un beau succès, on espère bien qu'elle reviendra !



Le coup de cœur de l'équipe de la médiathèque

Si je dois te trahir - de Ruta Sepetys - traduit de l'anglais par Faustina Flore
éd Gallimard jeunesse 2023 - Roman dès 14 ans.

1989 à Bucarest, capitale de la Roumanie, pays d'Europe de l'Est aux mains du dictateur Ceaucescu. Nous suivons la vie d'un lycéen, Christian, le narrateur de cette histoire. L'autrice nous fait comprendre et ressentir ce qu'a pu être la vie d'un ado soumis aux nombreux interdits du gouvernement, aux manques de nourriture et à la surveillance permanente de la police secrète, la « Securitate », et de ses nombreux informateurs. Ceux-ci pouvaient être des voisins, des copains... On ne pouvait échapper à cette pression et à cette ambiance pesante même à l'intérieur de sa maison ! Alors, imaginez ! Une histoire d'amour naissante entre deux ados, ce n'est pas facile, mais dans ce contexte, c'est encore plus compliqué !



le Castel

JEUDI 20 MARS 2025 - 20H30

MAGYD CHERFI, DE ZEBDA A L'AVENTURE SOLO : 40 ANS SUR SCÈNE
20H30 - CONCERT INATTENDU

« C'est mon dernier opus. Je l'ai composé en me remémorant les genres, les styles qui ont bercé les pires comme les meilleurs moments de ma vie. J'ai accroché des cordes de guitares sèches à d'autres plus électriques, noué des rythmes de percussions d'ancêtres à des boîtes plus digitales, mêlé l'ancien au nouveau. J'ai puisé des chaleurs de basses caraïbes, donné du mouvement de hanches souples, concocté du dancehall à la française. J'ai composé des riffs, de ces riffs de mes premières colères, années quatre-vingt de mes vingt ans, j'ai ciselé l'épure de quand j'étais plus mûr, ajouté des syncopes de machines à danser. J'ai composé l'album de tout ce que j'ai aimé : un concentré de ce que je suis devenu, quelque chose du rock blanc épicé de contretemps, un rêve du mélange tant espéré. ». **Magyd Cherfi**



Chanteur, auteur et écrivain, Magyd Cherfi a été la voix et le parolier du groupe toulousain **Zebda**, avant de se lancer dans la chanson en solo et l'écriture. En groupe, il rencontra le succès avec de nombreux titres inscrits au patrimoine musical français. En solo, son premier récit, **Ma part de Gaulois**, fut sélectionné au Prix Goncourt et un succès en librairie avec près de 100 000 exemplaires vendus). En 2024, alors que son premier récit est adapté au cinéma, il publie son quatrième album solo, **Le propre des ratures** et son troisième livre, **La vie de ma mère !** (Actes Sud).

Une **rencontre littéraire** aura lieu à la Médiathèque de Châteaubernard le mercredi 19 mars à partir de 17h.

VENDREDI 4 AVRIL - 19H

JAZZ VOLATILE avec L'OISEAU RAVAGE*

19H - AVANT-PREMIÈRE DE LEUR NOUVEL ALBUM : « VERTIGE DE LA MUE »

Entre ses prises de bec et un lyrisme de crécerelle, l'Oiseau Ravage étourdit et libère un plumage sauvage.

Ne vous fiez pas aux apparences, ce duo compte bien plus que deux caractères.

Nous vous invitons à venir observer ces drôles d'oiseaux : on écoute la voix et le saxophone chanter, piailler, siffler, chuchoter, pépier, cacarder, crier, glousser, jargonner, gazouiller, jaboter.



Le piano les rejoint en tournoyant de la mélancolie en touches noires. Un puissant imaginaire proche de celui des musiques du cinéma muet se perche sur les touches blanches, à l'ombre de la lune.

Effrayée par les flammes et le vacarme, toute une volière de sentiments s'échappe dans le ciel en une superbe nuée de notes de jazz, de classique et de poésie. Un enchantement que nos tourtereaux migrateurs promèneront dans tout le département à grands battements d'ailes et de cœurs.

*Artiste associé à la saison : accueil en résidence, concerts pédagogiques pour les écoles de Châteaubernard et concerts tout public.

MARDI 15 AVRIL - 20H30

DANSES POUR RIRE avec LES CHICOS MAMBOS

20H30 - A4 (COMME LA FEUILLE)

En laissant voguer son imagination à quatre vents, Philippe Lafeuille, metteur en scène de TUTU, nous dévoile quatre à quatre, des jeux chorégraphiques, pour ses quatre danseurs, dont on ne sait s'ils finiront à quatre pattes ou les quatre fers en l'air.

Quatre univers pour un Puissance 4 de jeux et de gestes comme un Pas de quatre de Jules Perrot, rythmés par les Quatre saisons de Vivaldi. Quoi qu'il arrive, on retrouvera au bas de cette page A4 ce qui fait la signature du plus feuillu des chorégraphes : une création réjouissante et inventive où la danse joue aussi bien avec le Théâtre que le Cirque, l'Humour ou encore la Poésie.



SAMEDI 19 AVRIL - 20H30
THEATRE DES SALINIERES
20H30 - « J'AI ENVIE DE TOI ! »

100%
Castel

C'était le bon texto, mais pas la bonne destinataire... Il vous est sûrement arrivé de vous tromper de destinataire en envoyant un texto... Ce soir, c'est à Guillaume que ça arrive. Alors qu'il pense adresser « J'ai envie de toi » à Julie, sa nouvelle conquête, le texto est envoyé par erreur à Christelle, son ex. La soirée, bien mal partie, dérape définitivement quand son voisin s'invite chez lui après avoir abattu la cloison qui sépare leurs deux appartements...

Créée en 2019 au Théâtre Fontaine, cette première comédie de Sébastien Castro est plus qu'une réussite, un chef d'œuvre ! Les quiproquos s'enchaînent et les personnages se multiplient dans un joyeux délire. Une tornade de rires digne de Feydeau qui fait entrer ce nouvel auteur dans la cour des grands.



vu au Castel

Nous avons eu le plaisir de les accueillir au Castel en 2025



LA COMPAGNIE SINGULIÈRE le 8 janvier



CHRISTELLE CHOLLET le 22 janvier



LA BRUITAL COMPAGNIE le 14 février



FRANJO le 19 février

Solidarités

Une aide financière pour faciliter le départ en colo des enfants de 11 ans



Qu'est-ce que le Pass'Colo ?

Le Pass'colo, dispositif mis en place par l'État, est une aide financière proposée aux familles ayant un enfant de 11 ans, qui prend en charge une partie du coût d'un séjour en colonie de vacances. Les allocataires éligibles sont prévenus directement par leur Caf. Cette aide, destinée aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1 500 € (au 1er février), varie de 200 € à 350 €, et permet de couvrir une partie des frais de séjour en colonie de vacances. Un coup de pouce important qui doit permettre à plus d'enfants d'accéder à une multitude d'activités culturelles, sportives et de vivre des expériences enrichissantes.

Quelles sont les conditions ?

Pour bénéficier du Pass'colo, votre enfant doit être né entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2014. Si votre enfant est né en 2013 et que vous n'avez pas utilisé l'aide en 2024, vous pouvez toujours en bénéficier cette année. L'aide est utilisable pour un seul séjour par enfant et uniquement pendant les vacances scolaires.

Quel est le montant ?

Voici les montants en fonction du quotient familial :

- QF de 0 à 200 : aide de 350 €
- QF de 201 à 700 : aide de 300 €
- QF de 701 à 1200 : aide de 250 €
- QF de 1201 à 1500 : aide de 200 €

Le Pass'colo est cumulable avec d'autres aides aux vacances

Comment en bénéficier ?

Les familles allocataires éligibles n'ont aucune démarche à effectuer. Si vous êtes concerné, vous recevez automatiquement une notification dans votre Espace Mon compte sur caf.fr.

Vous pouvez ensuite utiliser cette aide auprès d'un organisateur de séjour conventionné Pass colo. Pour choisir un séjour, rendez-vous sur : **Le catalogue des colos Pass colo** (<https://www.jeunes.gouv.fr>)

L'aide sera directement versée à l'organisateur du séjour selon le principe du tiers payant. Vous n'aurez à régler que le reste à charge.

Les familles non-allocataires de la Caf ou de la Msa doivent vérifier leur éligibilité sur le site de Jeunesse au Plein air (<https://jpa.asso.fr/>) et y déposer leur demande.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site jeunes.gouv.fr/passcolo

ou sur CAF - <https://www.caf.fr/allocataires/actualites/actualites-nationales/pass-colo-2024-une-aide-financiere-pour-les-departs-en-colo>

Le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées est indispensable pour **une intervention efficace et ciblée des services** en cas de déclenchement de tout plan d'urgence ou plan canicule/grand froid.

C'est pourquoi, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la mairie de Châteaubernard est chargé de recenser les personnes vulnérables volontaires et d'assurer la mise à jour des données collectées. Le registre des personnes vulnérables est un registre nominatif et confidentiel. Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

Qui peut figurer sur ce registre ?

- Les personnes âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile.
- Les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail.
- Les adultes handicapés.
- Les personnes en situation d'isolement.



NE RESTEZ PAS ISOLÉS

SIGNALEZ VOUS !

Modalités d'inscription

L'inscription dans le registre est facultative et nécessite une démarche volontaire. Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre des personnes fragiles. Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soin à domicile).

Mission de transport d'organes

La BA 709 de Cognac participe à une mission de transport d'organes.

En décembre dernier, la BA 709 de Cognac a accueilli trois Cessna 510 permettant l'acheminement de différents greffons en vue d'une transplantation d'urgence.

Grâce au don généreux d'un Charentais et au soutien logistique et technique de la BA 709, trois patients ont pu bénéficier de greffes salvatrices.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des missions de service public de l'armée de l'Air et de l'Espace qui veille à ne jamais interrompre la chaîne médicale de l'Agence nationale de la biomédecine en cas d'indisponibilité de moyens ou terrains civils.

Cette mission témoigne du caractère opérationnel de la BA 709, vouée à l'accueil de tout type d'aéronef civil ou militaire, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, dans le but de répondre efficacement aux missions les plus variées.



© Damien LEGRAND / Armée de l'Air et de l'Espace

Cérémonie en hommage au commandant Raoul Ménard

Mercredi 22 janvier 2025, la BA 709 de Cognac-Châteaubernard a rendu hommage à son parrain, le commandant Raoul Ménard, mort en service aérien commandé le 22 janvier 1945, il y a tout juste 80 ans.

Pour marquer cette journée commémorative, une cérémonie au format inédit a été présidée par le colonel Amaury Colcombet, commandant la BA 709, avec une mise en scène lumineuse à la tombée de la nuit.

La famille du commandant Ménard était présente aux côtés des aviateurs durant cette journée si particulière honorant la mémoire de leur aîné.

Lors de cette cérémonie, une vingtaine d'adjudants nouvellement promus se sont vus remettre leur poignard par leur parrain, témoignage tangible et ostensible



© C. RIVIÈRE / Armée de l'Air et de l'Espace

de l'autorité, marquant ainsi une nouvelle étape dans leur carrière au sein de l'armée de l'Air et de l'Espace.

Le colonel Colcombet a procédé à la lecture d'un ordre du jour rendant hommage au commandant Ménard, en présence d'une centaine d'invités.

Depuis 1992, la BA 709 porte avec honneur le nom du commandant

Raoul Ménard, symbolisant le respect et la reconnaissance pour son sacrifice héroïque.

Raoul Ménard, né le 1^{er} juin 1909, se distingue. Après avoir obtenu son brevet de pilote à seulement 20 ans, il intègre l'École militaire de l'air en 1934, où il excelle comme officier et formateur, se distinguant par son expertise dans le pilotage sans visibilité et son innovation en matière de formation, contribuant ainsi à l'émergence d'une nouvelle génération de pilotes.

Pilote d'exception, il est nommé durant la Seconde Guerre mondiale commandant de la 2^{ème} escadrille du groupe de bombardement 1/23 en 1939, puis commande la 2^{ème} escadrille de Léo 45.

Le 22 janvier 1945, il perd la vie lors d'une mission décisive visant à détruire le pont de Neuenburg. Ce sacrifice héroïque immortalise son nom parmi les plus grands héros de l'aviation française.



© C. RIVIÈRE / Armée de l'Air et de l'Espace

Quartier Bureau de vote BV3

Nous poursuivons notre voyage à Châteaubernard, et nous sommes maintenant dans le secteur du BV3, limité au nord par la Charente et au sud par le chemin de la Pallue et la voie de chemin de fer, qui comprend les quartiers de l'Échassier et des Vauzelles, ainsi que le hameau de Bellevue.

Le pôle sportif et ludique des Vauzelles

Les équipements sportifs de cette zone sont gérés par Grand-Cognac, et on trouve ici le complexe omnisport des Vauzelles, qui abrite de nombreux clubs, dont le basket, le hand ou la gymnastique, ainsi que l'Xeau, piscine intercommunale qui propose de nombreuses activités, que ce soit en individuel ou en collectif. Aux côtés de ces équipements publics sont venus s'installer des établissements privés, le cinéma, une salle d'activités de loisir et des restaurants.



Le cimetière du Breuil

Le cimetière du Breuil s'étend sur 7 ha en lisière de Cognac, et présente la particularité d'être un cimetière de Cognac, situé sur la commune de Châteaubernard. Créé dans les années 1870, on y trouve des tombes remarquables, notamment celle de Fernande Olivier (photo) qui fut la compagne de Picasso. De nombreuses familles du négoce cognaçais ont également choisi d'y établir leur dernière demeure.



Les Jardins respectueux ont élu domicile au pied du cimetière. L'Association très active en faveur de la préservation des jardins historiques organise des événements sur son site et accompagne les activités de jardinage dans le département. Au Breuil, les jardins communaux ont été créés en 2015. Il faut dire qu'à l'abri du mur du cimetière les jardins permettent aux jardiniers amateurs de cultiver des légumes.





Un pôle de santé

Le site principal des Hôpitaux de Grand-Cognac se situe à Châteaubernard, en bordure de l'avenue d'Angoulême, proposant les services de médecine, les urgences, l'imagerie et la maternité. A noter que celle-ci, qui enregistre jusqu'à 600 naissances chaque année, bénéficie du label « Hôpital Ami des Bébés », qui assure le respect des bonnes pratiques médicales dans l'accueil des nouveau-nés. A proximité de l'hôpital, la Polyclinique de Grand-Cognac s'est établie quelques années auparavant. On y trouve notamment les services de chirurgie,

en ambulatoire ou en hospitalisation, ainsi que de l'imagerie et une antenne d'un laboratoire d'analyse médicales.

A l'arrière de l'hôpital, le centre médical La Treille regroupe des spécialités diverses, ainsi que le centre de dialyse.



Le siège de l'EIRC, Espace d'Insertion en Région de Cognac, se situe rue des Vauzelles. L'établissement accueille des personnes en situation de handicap, qui y trouvent à la fois de la formation, du travail et de l'hébergement. D'autres sites sont répartis à Cognac.



L'Echassier, point culminant de la commune qui surplombe le fleuve, est un quartier encore boisé comme son nom l'indique : l'Echassier viendrait de « Les Chassiers », autrement dit « Les Chênaies », l'endroit étant jadis couvert de forêt. Aujourd'hui, on peut se promener au bord de la Charente et remonter vers la ville par le chemin des zouaves, profiter de la fontaine de l'Echassier, du point de vue magique sur la Charente ou d'un parcours de santé.

Le lieu est aussi le site d'un ancien habitat paléolithique.



ed du quartier, au bord de la Charente. n de la nature, elle organise de nombreux tés pédagogiques des écoles dans tout le ffrent un havre de paix, loin des bruits de le voisinage est plutôt calme. 21 parcelles légumessavoureux, en toute convivialité.



Le hameau de Bellevue, à proximité de la zone commerciale du même nom, est rattaché à ce bureau de vote. Les maisons, de construction récente, se sont étalées autour de la rue de la Voie Romaine et de la via Agrippa, en référence à la voie romaine qui passait à proximité, et reliait Lyon à Saintes.

L'avenue d'Angoulême associe commerces et habitations, depuis le rond-point de la Trache jusqu'à la rue des Gélines. Cet axe est l'un des plus fréquentés de la commune, la circulation à certaines heures y est particulièrement dense.



Associations

COMITÉ DES FÊTES

L'assemblée générale s'est déroulée dans la bonne humeur, l'équipe est au complet pour l'année 2025 afin de vous offrir de belles manifestations pour l'année.

Nous avons besoin de bénévoles, si vous souhaitez nous rejoindre c'est avec plaisir.

Comitedesfeteschateaubernard@gmail.com



Les petites mains de Châteaubernard



Une fin d'année 2024 et un début 2025 dynamiques et engagés.

Le 14 décembre dernier, les Petites Mains ont eu l'honneur de soutenir l'action solidaire et humaine du 41 Trophy la Cognac 16, en partenariat avec Intersport et la Croix Rouge française. Cet événement a permis de récolter des T-shirts de seconde main, qui seront utilisés pour la future action Octobre rose 2025.

Un second partenariat a vu le jour avec le centre aéré de Châteaubernard. Les Petites Mains ont eu le plaisir d'accompagner une vingtaine d'enfants dans un projet

médiéval, en les aidant à coudre leurs propres patrons de robes de princesse et de chevaliers. Cette activité a stimulé leur imagination et leur créativité.

La couture au sein de notre association bat son plein, les Petites mains se préparent pour leurs prochaines portes ouvertes, prévues le samedi 14 juin au 3, impasse de l'alambic à Châteaubernard. Cet événement sera l'occasion de découvrir le travail de nos couturières, ainsi que la vente de vêtements et d'accessoires. Les visiteurs pourront apprécier l'originalité des créations tout en soutenant une belle cause.

Traditionnelle Galette des rois de l'EIRC

Depuis 1966, l'association EIRC (Espace d'Insertion en Région de Cognac) est un grand livre ouvert dont l'histoire est sans fin et dans lequel s'écrit un nouveau chapitre chaque année. Celui de 2024 s'est refermé sur un scénario riche en rebondissement et dont l'intrigue s'est terminée par un point de suspension. 2025 sera le chapitre du renouveau, celui de l'espérance où tous les personnages auront à cœur d'écrire leur histoire, avec en ligne de mire « ce petit truc en plus », trop souvent oublié. Notre association est là pour faire respecter nos valeurs : Dignité, Insertion, Dynamisme mais aussi Solidarité et surtout notre mission principale est de veiller au bien-être des personnes accueillies.»

Après ces quelques mots d'introduction, Mme Marcu a présenté les vœux de l'EIRC et a

remercié les personnes présentes, notamment, Mme Clarenc, sous-préfète de Cognac, Mme Marchand, adjointe et Mme Sabouraud de Châteaubernard, M. Berger, maire de Cognac.

Avant de passer aux festivités, Mme Marcu a fait le point sur les projets de l'EIRC, en cours et à venir. L'aménagement de l'entrée principale de l'EIRC, le projet COS/EIRC pour l'accueil des PHV (personnes handicapées vieillissantes). Le développement des différents partenariats avec les entreprises, les associations, les clubs sportifs, l'éducation Nationale, la BA 709 pour son gala caritatif en faveur de l'IME, le cinéma Galaxy, les instances politiques. Actuellement, un partenariat tripartite suit son cours, entre les clubs de Rugby, Athlétisme et Volley, le groupement scolaire de Sainte Colette/La



Providence et l'IME des Vauzelles avec la collaboration étroite de Mme Tamer, AFM téléthon, dont la finalité est d'aider les clubs sportifs à adapter leurs activités aux personnes en situation de handicap. Une date est à retenir, le 12 juin 2025, sur le site du stade Claude Boué. La soirée s'est terminée par la dégustation de la traditionnelle Galette des Rois qui a fait le bonheur des futurs rois et reines.

Viet Vo Dao

Samedi 7 décembre, les clubs de La Rochelle, Réparsac, Balzac et Limoges ont répondu largement présents à l'invitation de Châteaubernard.

35 pratiquants de tous âges et de tous niveaux se sont entraînés sous l'œil expert de Jean-Claude Boyer, 7^{ème} dan et référent technique régional de l'école Viet Vo Dao Thanh Long Truong Son.

Un moment de partage fraternel important dans la vie locale de notre école en attendant la venue de son fondateur, Maître Nguyen Dan Viet Gérard, qui encadrera un stage d'envergure nationale fin mars sur l'Île de Ré.



SL Châteaubernard : quand le football se conjugue au féminin

Nous souhaitons développer notre section féminine, pour cela nous cherchons de nouvelles joueuses débutantes ou confirmées.

Tu aimes le foot : chausse tes crampons et viens faire un essai avec notre équipe féminine et rejoins-la !

Cette année, l'équipe féminine U11 constituée seulement depuis Septembre 2024 va participer à la finale départemental FETIS LAHITTE (futsal).

Et si tu t'ennuies, nous organisons un stage du 29 au 30 Avril.

Gym Volontaire

Le club de Gym Volontaire très dynamique continue sa croissance et dépasse maintenant les 100 licences (106 à ce jour).

Il dispose de plusieurs créneaux horaires pour la pratique d'activité physique pour tous publics, gym Zen, Pilates, etc...

Suite au départ prochain d'une de ses animatrices, le club **recherche** activement pour début septembre une/un animatrice/teur...

Pour les créneaux des **lundis de 17h15 à 19h30 (2 séances)**.

Contact : gvdechateaubernard@gmail.com



Taï Chi Chuan



Après la trêve estivale, l'association de la Fille de Jade a repris son activité de Tai Chi pour la saison 2024/2025. Cette année, l'association a accueilli 10 nouveaux adhérents ce qui porte maintenant à 33 le nombre d'adeptes au Tai Chi.

Tous, anciens et nouveaux sont très assidus et motivés pour pratiquer le Tai-Chi dans un esprit convivial. Chacun progresse à son rythme tout en restant à l'écoute de son corps.

La pratique du Tai-Chi est un excellent exercice pour tous les âges. Elle fait travailler la mémoire, la concentration, l'équilibre, etc...

Notre professeur bienveillant, François, vient d'acquiescer son 2^{ème} Duan et se prépare pour passer le 3^{ème} Duan.

Au cours de l'année, nous participons à plusieurs stages au sein de notre club.

Cette année, nous préparons un grand évènement pour le club. Nous avons le privilège d'accueillir Edyta PIATKOWSKA-WU à Châteaubernard, qui nous fera l'honneur d'animer notre stage de printemps les 29 et 30 mars. Elle est 6^{ème} Duan, disciple du Grand Maître Yang Jun.

Contact président et enseignant :
François 06 07 88 23 12

Associations

Cyclo AS Verriers

Malgré une météo capricieuse, les cyclotouristes de l'AS Verriers ont repris l'entraînement et préparent les différents brevets et randonnées de début de saison. Pour rappel, la randonnée de printemps aura lieu le dimanche 18 Mai, départ à partir de 7h45 de la salle des Pierrières. Trois circuits route d'une distance de 60, 82 et 100 km seront proposés ainsi que deux circuits gravel de 55 et 80 km.

6 licenciés du club participeront à la 21ème édition de Bordeaux-Sète qui se déroulera du 21 au 24 Mai.

L'événement majeur de notre club cette année sera l'organisation des 50 ans du club les 21 et 22 Juin. A cette occasion, une balade à vélo « vintage » dans les rues de la commune est prévue le dimanche matin.



Tennis Club de Châteaubernard

Plusieurs animations, stages et TMC se sont déroulés pendant les vacances scolaires : le 15/02 pour les 6/9ans rouge, le 26/02 pour les 8/10ans orange, le 01/03 pour les 11/14ans de NC, et bientôt les 29-30/03 pour les Femmes et Hommes 4ème série.

Cette année nous avons mis en place deux animations en partenariat avec le Cognac Tennis Club pour les jeunes de niveau rouge et orange (6/10ans) : la première journée s'est déroulée en janvier chez nos voisins, retour chez nous le 22/03 !

Du côté des championnats Interclubs par équipe, nous avons 2 équipes Femmes engagées et 3 équipes Hommes. Ce furent de belles rencontres partagées et surtout, notre équipe 2 Femmes a gagné la finale de sa division ! Un nouveau championnat, mixte cette fois, a débuté au mois de février dans lequel nous avons 3 équipes inscrites.

Pour voir un peu plus loin, au mois d'Avril notre tournoi Vétéran Homme / Open Femme est de retour, du 17/04 au 26/04. Les inscriptions sont lancées, à vous de jouer ! Cette année encore, Le Tennis Club de Châteaubernard poursuit son projet de mécénat ! Si vous ou vos connaissances êtes chef d'entreprise et que vous souhaitez nous soutenir et participer à notre développement, n'hésitez pas à vous rapprocher du club. Retrouvez-nous sur notre page Facebook !



Tennis de Table

Le club compte 47 licenciés en ce début d'année et à l'école de ping, 10 futurs joueurs sont en pleine progression.

Notre président, Tristan, continue d'assurer l'encadrement de la section jeunes.

Un nouvel horaire a été positionné pour les jeunes pour du perfectionnement : certains seront bientôt prêts pour la compétition !

Le début d'année est synonyme de belles performances.

Le Vendredi 10 janvier, lors du Critérium Vétérans à la salle Jean Philippe Gatien à Angoulême, 52 participants issus de 16 clubs se sont affrontés dans une très bonne ambiance dont 3 joueurs en loisirs. Dans la catégorie Vétéran V2, 2 joueurs de notre club étaient présents : Jean-Pierre Place, 6ème au classement et Stéphane Baraud, qui prend la 2ème place.

Le club était également représenté par Tristan Tourrais lors de la finale par classement qui réunissait une centaine de participants à la salle du TT Gond-Pontouvre. Il termine à la 1ère place de sa poule, tableau 1300 à 1599. La coupe et la médaille !

Le club a accueilli les tours individuels « élite départementale » et les individuels de benjamins



à juniors en support du comité départemental.

Le club, un des plus actifs en Charente, compte actuellement 5 équipes en championnats départemental et régional où il rayonne.

N'hésitez pas : venez faire un essai le mardi et vendredi que ce soit pour le loisir, la détente ou la compétition.

Pour plus de précisions

<https://www.club-slctt.fr/>

<https://www.facebook.com/SLCTTChateaubernard/>

Le Club SLCTT

Sport & Loisirs Châteaubernard

Tennis de Table

Nouveau bureau au Comité de jumelage



Le 31 janvier dernier, s'est tenue l'assemblée générale du comité de jumelage de Châteaubernard. Dans une ambiance chaleureuse, près d'une trentaine d'adhérents se sont retrouvés à la salle Jean-Tardif. Un message a été lu au nom de Patrick Petit, président qui ne souhaitait pas, pour des raisons personnelles, continuer son mandat.

Patrick que nous remercions pour le travail accompli lors de ces dernières années.

Le bilan moral de l'année a été retracé. Les rencontres de discussion anglaise, la soirée tartiflette ont été les principales activités de l'année. Un projet de rencontre sportive avec les clubs de football est en cours de discussion ainsi qu'un déplacement de nos amis allemands lors de la prochaine fête du Cognac, nous devrions en avoir confirmation ces prochaines semaines.

Après un bilan financier sain et positif présenté par le trésorier, il a été procédé aux élections des membres du conseil d'administration qui a lui-même élu son bureau.

Ont été élus

Président : Jean-Michel Boquet

Trésorier : Francis Vignaud

Secrétaire : Bernadette Boquet

Membres du conseil

d'administration :

Pierre-Yves Briand, maire

représentant de la municipalité

Nathalie Sabouraud, conseillère

municipale représentante de la municipalité

Patrick Balutteau

Michel Derand

Luisa Soares

La soirée s'est poursuivie par le partage du verre de l'amitié et de la galette des rois.

Le comité de jumelage vous intéresse ? une question ?

comitejumelagechateaubernard@gmail.com - 07 83 37 98 16

Ce sera au Castel le samedi 3 mai à 20 h !

Une soirée dansante incontournable à ne rater sous aucun prétexte !

De concert pour cette année 2025, les associations MILLE VOLTES et WE ARE DANCE vous proposent une soirée de fin d'année exceptionnelle, avec un programme « no limit », de danse en ligne et en couple. Danses standards, de salon, rock, west-coast swing, salsa, bachata, tango, quickstep, etc... Plusieurs démos vous seront également présentées par les élèves des deux associations en cours de soirée. L'animation sera assurée par l'orchestre Fadieze et Carole Mordelles.

Nous vous attendons nombreux, petite restauration sur place !

Ouverture des portes à 19h30.

Tarifs : 12€ adhérent - 15€ non adhérent - 6€ ado 12 ans et + gratuit - de 12 ans.

Pour vos réservations, une billetterie est ouverte sur le site suivant : <https://www.helloasso.com/associations/we-are-dance/evenements/soiree-au-castel-mille-voltes-et-we-are-dance>



La Récré du jeudi

La cloche de « La Récré du jeudi » a retenti et vous invite chaque jeudi à 14h à venir passer l'après-midi dans une atmosphère joyeuse et décontractée salle Jean-Tardif, rue Charles-de-Gaulle à Châteaubernard. (une adhésion de 30€ vous sera demandée pour l'année). Dans un monde qui court toujours, vous apprécierez cette pause détente et récréative hebdomadaire. L'occasion d'échanger vos idées, de partager vos recettes et histoires drôles, mais aussi vos projets, voyages, vacances et bien d'autres encore.

« La Récré du jeudi » vous propose un espace d'échange dans une atmosphère chaleureuse et

conviviale où la rencontre et le dialogue reprennent toute leur place, « comme avant ». Si le cœur vous en dit, vous pourrez également vous installer autour d'une table, pour un moment ludique, et jouer à différents jeux de société.

Pour encore plus de dynamisme et de diversité, notre association est en cours de réflexion au sujet de la mise en place de nouvelles activités physiques : gymnastique douce, danse, marche, etc... Venez faire un saut à la salle pour en savoir plus !

Et comme « La Récré du jeudi » a l'esprit festif, elle vous offre non seulement un délicieux goûter à l'issue de vos activités de l'après-midi, mais vous propose aussi un repas élaboré et gourmand par

trimestre (avec participation). L'occasion rêvée de partager un moment jovial et décontracté autour d'une bonne table !

Une option « sophrologie » est également proposée chaque jeudi matin de 10h30 à 11h30 pour celles et ceux qui ont envie de découvrir cette méthode de relaxation et de pratique psycho-corporelle.

A bientôt le plaisir de vous accueillir !



Petit-Prince



Nous avons commencé l'année 2025 sous le signe du sport. Nous avons accueilli pendant 5 séances les entraîneurs de La Cognaise à l'école pour expérimenter différentes actions motrices : rouler, sauter, marcher en équilibre... Le cycle s'est achevé par une séance au complexe des Vauzelles.



Depuis plusieurs années, nous organisons des matinées d'échange entre les trois classes autour de thématiques. Cette année, notre première rencontre nous a permis de partager des jeux (de société, de construction, à règles...).



Pour célébrer la fin de l'année 2024, toute l'école a été accueillie au cinéma de Châteaubernard. Nous y avons vu 5 courts-métrages sur le thème de Noël. Nous remercions l'APE « Les Pierrières » qui a contribué au financement de cette sortie.





Poèmes à la façon de Jacques Prévert

Un animal en or avec une voiture du zoo
Un mouchoir au chocolat avec un gâteau en tissu
Une lampe d'entraînement avec un cheval de poche
Une cuillère de pain avec une pomme en métal
Un pélican de vin avec un tonneau du Moyen-Orient
Un avion à la fraise avec un gâteau à réaction
Une maison en feu avec un astéroïde de pain d'épice
Un trou de bois avec un charbon sans fin
Claire

Pablo-Picasso

Un oiseau de poche avec une lampe d'Europe
Un vieillard de pomme avec un gâteau en deuil
Les orques en chocolat avec des cookies du nord
Une épée en miel avec Une ruche en or
La plaine d'argent avec une fourchette en terre
L'océan de pierre avec la maison en eau
Ezio

Un lampe de mort avec une arme de chevet
Un requin de guerre avec un avion de mer
Un chat de monture avec un cheval de maison
Un monstre aux fraises avec un gâteau de torture
Une guerre de nation avec une fête de peur
Maël

La piscine

Tous les mardis, nous allons à la piscine à X'eau. Nous faisons l'étoile sur le ventre ou sur le dos. Nous glissons sur le toboggan. Nous faisons la toupie en tournant dans l'eau. On apprend à se déplacer dans l'eau.



Le hockey

Tous les jeudis, nous faisons du hockey. On trotte avec une crosse. On fait une course en slalomant entre les objets. On fait aussi des passes et des tirs au but.



MICRO-FOLIE

Jules-Vallès

Ce jeudi 13 février, les élèves des classes de cycle 2 se sont rendus à la salle d'exposition de Châteaubernard à pied.

A tour de rôle, chaque classe a pu découvrir des œuvres et des lieux du patrimoine français, via le Musée mobile virtuel Micro-Folie.

Les CP-CE1 ont exploré virtuellement le Louvre et quelques œuvres très célèbres qui s'y trouvent, tandis que les CE2 se sont proménés à Versailles, dans les différentes salles du château.

L'animatrice a répondu aux questions des enfants et ponctué d'anecdotes et d'informations chacune des explorations proposées. Les enfants ont apprécié cette expérience.



Pablo-Picasso

Jeudi 20 février, les CE2 sont allés à la Micro-Folie, à la découverte du musée du Louvre. Un moment riche en découvertes. Les enfants ont appris de nombreuses choses sur l'Histoire, cela les a passionnés ! Les élèves veulent aller dans les musées avec leurs parents, ils ont très envie de découvrir de nouvelles choses.



La Combe des Dames

Mardi 11 février, Mme Carteron, qui s'occupe de la médiathèque, nous a invités au musée... C'était la Micro-Folie ! Là-bas, nous avons rencontré Anaïs. C'est elle qui s'occupe de ce musée numérique itinérant. Elle nous a montré 5 tableaux sur l'alimentation, notre thème de travail de l'année.
PS et GS

La Combe des Dames

Noël avant l'heure !

La semaine avant les vacances de décembre a été bien remplie à l'école !

Lundi 16 décembre, M. Mabillot, maître chocolatier, est venu à l'école pour nous présenter l'origine du chocolat et partager avec nous des ateliers. Nous avons pu confectionner des fritures de Noël, des boules de maïs soufflées enrobées de chocolat et nous sommes repartis avec quelques friandises...



Il nous a aussi fait goûter à son excellent chocolat chaud humm !

Mardi 17 décembre ont eu lieu notre spectacle et notre marché de Noël. Nous avons travaillé dur pour préparer un beau spectacle, confectionner de beaux objets et préparer de bonnes friandises...

Jeudi 19 décembre, nous avons eu la chance d'assister au spectacle UN TRÈS HEUREUX NOËL de la compagnie Lézartsvivants.



Enfin, pour clore cette belle semaine, vendredi 20 décembre nous avons eu la surprise de recevoir dans nos classes... LE PÈRE NOËL ! Il nous a offert des jeux pour les classes. Pour le remercier, nous lui avons chanté des chansons.

Après cette rencontre, nous avons pu profiter d'un bon goûter offert par l'Association des Parents d'élèves qui nous a également offert un livre pour Noël... Merci à vous !

Tous au ciné !

Jeudi 5 décembre, nous sommes allés en bus au cinéma Le Galaxy de Cognac. Là-bas, nous avons vu deux courts-métrages : AU PAYS DE L'AURORE BORÉALE et OPERATION PÈRE-NOEL.

Vive le Roi ! Vive la Reine !

Vendredi 17 janvier, nous avons préparé de bonnes galettes dans nos classes pour fêter les rois et les reines. C'était l'occasion pour nous d'entamer notre projet sur les oléagineux... Nous avons dégusté nos galettes tous ensemble dans la cour de récré sous un beau soleil. Pour cette occasion, nous avons préparé de belles couronnes..



Les Incorruptibles

Mardi 26 novembre, nous sommes allés pour la 1ère fois de l'année en bus à la médiathèque de Châteaubernard

pour découvrir le 1^{er} album du prix des Incorruptibles, Ours où es-tu ? Muriel nous a lu l'histoire puis nous sommes partis à la chasse à l'ours dans la médiathèque. Mardi 7 janvier et mardi 28 janvier, la médiathèque est venue à nous ! Nous avons pu découvrir Un loup pas comme les autres et Sous la glace en classe grâce à la venue d'Aurélia et Muriel. Merci à elles !



Visite à la Noyeraie des Borderies

Jeudi 13 février, toute l'école est partie en bus à Louzac-Saint-André visiter la noyeraie.

Là-bas, nous avons rencontré Cécile qui s'occupe de cet immense verger, et Romane qui est en alternance. Elles nous ont fait visiter la noyeraie. Cécile et Romane nous ont expliqué comment poussaient les noix, comment on les récoltait et avec quelle machine. Elles nous ont expliqué que les noyers pouvaient donner des noix de tailles différentes. C'est grâce à une machine avec des trous qu'elle peut les trier facilement. Les grosses noix sont vendues pour être mangées par les personnes au petit-déjeuner, dans les salades.. et les plus petites sont vendues pour donner à manger aux personnes qui ont des écureuils par exemple ! Merci pour cette belle visite !



Opération dessins de Noël pour les militaires

Aux mois de septembre et octobre, nous avons reçu un militaire dans notre classe. Il nous a présenté un projet : il s'agissait de faire des dessins de Noël pour les soldats en opération extérieure. Le principe, c'est de faire plaisir à un militaire qu'on ne connaît pas, en lui envoyant un dessin joyeux, pour qu'il reçoive un peu de bonheur alors qu'il est loin de sa famille pour Noël.

C'est l'armée qui se charge de vérifier la conformité des dessins et de le faire parvenir aux soldats. Pour des raisons de sécurité, et pour respecter le protocole du projet avec l'armée française, nous n'avions

donné que l'adresse de l'école, la classe et le prénom.

Et nous avons reçu quatre réponses:

► Maxence a reçu des remerciements par e-mail pendant les vacances de Noël.

► Catalia a reçu une carte postale de l'Estonie et un badge le 9 janvier.

► Nicolas a reçu fin janvier une lettre de remerciement d'un militaire s'appelant Henry.

► Lola a reçu fin janvier une carte de vœux et un pin's d'une militaire prénommée Daphné, en mission en Estonie.

Tous les enfants sont bien évidemment très heureux pour



Maxence, Catalia, Nicolas et Lola et impatientes de recevoir, peut-être à leur tour, un petit mot de remerciement.

C'est donc un projet qui se concrétise.

La classe de CM1

Rencontre USEP

A une semaine d'intervalle, le 14 février, puis le 21 février, les CE1 et les CP de l'école Jules-Vallès ont



accueilli leurs camarades des écoles de Pablo-Picasso, de Louzac-Saint-André et de Saint-Fort-sur-le-Né pour la rencontre USEP de la période 3.

La rencontre était organisée autour du thème de l'athlétisme. Six ateliers étaient proposés aux enfants. Dans ces ateliers, ils ont **couru** (longtemps, vite en relais ou avec haies), **sauté** (haut, loin, à pieds joints,

à cloche-pied, etc.), **lancé** le plus loin possible différents objets (balles lestées, javelots en mousse, vortex) ou **lancé** précisément dans une cible. Les enfants ont également eu l'occasion de découvrir le jeu du morpion, non pas avec une feuille de papier et un crayon, mais dans le parc en version XXL avec des foulards à déposer astucieusement dans les bons cerceaux !

Deux belles demi-journées au cours desquelles les enfants ont bien bougé !

Le Vendée Globe

Pendant ces derniers mois, la classe des CM2 de Jules-Vallès a étudié le Vendée Globe, chacun a choisi un skipper et l'a suivi jusqu'à la ligne d'arrivée. Quelques skippers ont abandonné, dont Maxime Sorel juste après le départ, il restait 33 bateaux en course, et aujourd'hui 3 ne sont pas encore arrivés.

Charlie Dalin a terminé premier en 64 jours et 19 heures, suivi de Yannick Bono et de Sébastien Simon, les 5 premiers ont battu l'ancien record d'Armel Le Cléach qui était de 73 jours.

Les Français ont pris les 7 premières places, la 8^{ème} est aussi la première femme, la Suissesse Justine Mettraux.

Avec le Vendée Globe nous avons pu travailler en classe sur la géographie, l'histoire et voir comment on pouvait vivre seul sur un bateau de course pendant deux ou trois mois.



Le tennis de table

Chaque vendredi nous allons à la « salle verte » faire du ping-pong (tennis de table) de 14h30 à 16 h.

Première séance : nous avons eu « quartier libre », nous pouvions jouer sur toutes les tables, comme on voulait.

Deuxième séance : au début nous avons eu un temps libre, puis nous avons fait le jeu des balles brûlantes, et ensuite des exercices.

A la troisième séance nous avons fait des exercices : jongle, mini-tennis, service, retour, échanges longs.

La salle est très grande et confortable, les clubs nous prêtent toutes leurs tables,

et nous aimons bien jouer au tennis de table, d'ailleurs nous y jouons aussi sur les deux tables de l'école.





Les Ecoles de Production sont des établissements privés d'enseignement technique à but non lucratif, reconnus par l'État. L'école de production ouverte en octobre 2024 à Châteaubernard au 42 rue du Buisson-Moreau, fait partie des 71 écoles privées en France.



La formation des jeunes concerne la chaudronnerie et le soudage.

Elle est la seule école du département, et la première dans cette spécialité en Nouvelle Aquitaine. Le projet mené par Grand Cognac a vu le jour en 2021 et en 2023 la région avait donné son accord.

L'école « Fer Ensemble » association loi 1901, répond à plusieurs objectifs : assurer la pérennité des compétences dans les entreprises

du bassin Cognaçais, proposer une formation en lien avec les entreprises, favoriser l'apprentissage pour les jeunes de 15 à 18 ans souvent impossible en entreprises pour des problèmes d'assurance et des risques d'accident...

« Faire pour apprendre » est la devise de l'école ouverte aux jeunes dès l'âge de 15 ans avec gratuité des frais scolaires. La scolarité est de 2 ans.

La pratique en atelier à raison de 24 heures par semaine se situe autour du banc de découpe au laser, d'une presse plieuse de 100 t, d'une rouleuse de tôles, de scie à métaux, de plusieurs postes de soudage.



Elle est enseignée et supervisée par un chaudronnier qualifié.

Il faut noter que toutes les machines-outils ont été financées par le groupe Total-Energies.

Les jeunes produisent à partir de réelles commandes émanant d'entreprises ou de particuliers. Le chiffre d'affaires généré est limité à 40 % du budget.

Parallèlement à l'enseignement professionnel les élèves suivent des cours d'enseignement général pratiqués par des professeurs de collèges, soit 11 heures par semaine. (français, mathématiques, physique, chimie, langues vivantes...).

Le CAP RICS (Réalisation Industrielle en Chaudronnerie ou Soudage) est délivré par le ministère de l'Éducation Nationale.

L'élève peut poursuivre vers un bac-pro ou autre CAP aménagé et ensuite se diriger vers divers métiers tels que : chaudronnier, tôlier, tuyauteur, soudeur, charpentier métallique, serrurier.

L'école est dirigée par Maxime Gacher pour l'administration, et Julien Delagarde pour la technique, Jean Philippe Rouby est le président de l'association.

Contact :
Maxime Gacher directeur
Tél : 07 84 20 62 08

Une équipe d'acteurs engagés

Jean Philippe Rouby, de Rouby Industrie, est le président du Conseil d'Administration, accompagné de Jérôme Sourisseau, président de Grand Cognac, Mme Camboly de l'UIMM Charente, Mme Baluteau de l'Union Patronale Charente, Mme Gazeau directrice d'ERETI, Mme Afgoun responsable RH des ets Vilquin, M Delavallade directeur Chaudronnerie Cognaçaise, M. Brethenoux directeur de Satif, M. Tizon président du groupe Chavignac.

Avec le directeur et le Maître-pro, ils auront à valider les projets à court et long terme, à savoir :

- Investissements de matériels sur 3 ans pour 800 000 €
- Étoffer l'équipe salariée
- Ouvrir un second CAP (N+3) en soudure
- Construction d'un bâtiment adapté à recevoir 2 ateliers de 500 m².

Pour conseiller, financer, deux autres acteurs font partie de l'aventure : la Fondation Crédit Agricole et la Banque des Territoires.



Mardi 14 janvier 2025

- 1 ► Validation du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 12 décembre 2024
- 2 ► Relevé des décisions prises par M. le Maire
- 3 ► Attribution de subvention associative
- 4 ► Délibération portant délégation de pouvoir de signature au Maire relative au dépôt des autorisations d'urbanisme
- 5 ► Avis sur la demande d'enregistrement d'un atelier de réparation et d'entretien de véhicules à moteur, présentée par la société COGNAC FORMATION AÉRO
- 6 ► Autorisation à M. le Maire de solliciter une subvention au titre du fonds vert dans le cadre de la végétalisation de la cour de l'école Jules-Vallès
- 7 ► Ouverture de crédits d'investissement 2025
- 8 ► Acquisition de la parcelle AV 7(b) – Mme Andrée ZOGGIA
- 9 ► Solidarité avec la population de Mayotte
- 10 ► Désignation des membres du conseil d'exploitation du Maraîchage municipal de Châteaubernard
- 11 ► Souscription d'un emprunt d'un montant de 1 600 000 € sur le budget principal auprès du Crédit Mutuel du Sud-Ouest pour le financement de la rénovation des écoles
- 12 ► Questions diverses

Jeudi 13 février 2025

- 1 ► Validation du procès-verbal du conseil municipal du mardi 14 janvier 2025
- 2 ► Relevé des décisions prises par M. le Maire
- 3 ► Décision du conseil municipal sur les zones d'accélération des énergies renouvelables pour l'avis conforme sur la cartographie du Référent Préfectoral Unique sur son territoire
- 4 ► Recrutements d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins saisonniers année 2025 aux services techniques
- 5 ► Ouverture de crédits d'investissement 2025
- 6 ► Autorisation à M. le Maire de solliciter une subvention auprès du département dans le cadre de la création de la voie verte avenue de Barbezieux – rue des Quillettes
- 7 ► Adhésion au syndicat mixte ouvert AGEDI
- 8 ► Désignation des membres représentant la ville de Châteaubernard au GIP « Cuisine publique de Cognac »
- 9 ► Questions diverses

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées. Les décisions prises par M. le Maire en vertu de ses délégations ont été communiquées.

Retrouvez toutes les délibérations sur le site www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/deliberations-2023/

Ouverture du cimetière : Les horaires
Conformément au règlement municipal
du cimetière, les horaires d'ouverture sont :
Période d'été
du 1er avril au 7 novembre de 8h à 19h0
En dehors de ces horaires les portes sont
automatiquement fermées par gâches électriques.
Elles ne peuvent s'ouvrir que de l'intérieur pour
laisser sortir après l'heure de fermeture.

Félicitations aux pacsés

Quentin OUVRARD et Apolyne FAGES
le 7 janvier 2025 à Châteaubernard
Cheun DUFRENOY et Melvie DUROCHER
le 15 janvier 2025 à Châteaubernard

Bienvenue aux bébés

Émile MIMAULT
le 23 décembre 2024 à Châteaubernard
Louis RENAULT
le 9 janvier 2025 à Châteaubernard
Mila SAFRÉ
le 14 janvier 2025 à Châteaubernard
Lyia DUFRENOY
le 3 février 2025 à Châteaubernard
Aylan DJANFAR
le 15 février 2025 à Châteaubernard

Ils nous ont quittés

Dominique DOUILLARD
le 29 novembre 2024 dans l'année de ses 68 ans
Jean ROUX
le 30 novembre 2024 dans l'année de ses 98 ans
Christophe BOYER
le 9 décembre 2024 dans l'année de ses 50 ans
Jean CAPRON
le 10 décembre 2024 dans l'année de ses 94 ans
Joëlle COUTANT, épouse PLACERAUD
le 15 décembre 2024 dans l'année de ses 80 ans
Michelle CLOAREC
le 20 décembre 2024 dans l'année de ses 82 ans
Monique ARNAUD, veuve BONNAFOUS
le 20 décembre 2024 dans l'année de ses 95 ans
Catherine DONATIEN, épouse DIZAC
le 27 décembre 2024 dans l'année de ses 77 ans
Ginette MAGRET, épouse COUHÉ
le 28 décembre 2024 dans l'année de ses 85 ans
Alain BACQUET
le 9 janvier 2025 dans l'année de ses 71 ans
Georgette BOCHET, veuve FERNANDEZ
le 16 janvier 2025 dans l'année de ses 99 ans
Michel MESNARD
le 19 janvier 2025 dans l'année de ses 92 ans
André GERVAIS
le 19 janvier 2025 dans l'année de ses 90 ans
Maria da Conceição CARVALHO RIBEIRO
le 23 janvier 2025 dans l'année de ses 86 ans
Chantal MARTIN
le 3 février 2025 dans l'année de ses 70 ans
Andrée COTTRELLE, veuve ZOGGIA
le 5 février 2025 dans l'année de ses 101 ans
Alice KRSEK, veuve ROCHE
le 27 février 2025 dans l'année de ses 95 ans

Horaires d'ouverture de la Mairie
Lundi au jeudi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h
Permanences des élus
M. le Maire et ses adjoints vous reçoivent
sur rendez vous.



Vœux 2025

Le 8 janvier a eu lieu la cérémonie des vœux dans la salle du Castel. Devant un public nombreux, le maire a présenté les vœux au nom du conseil municipal à la population et aux officiels invités, évoquant notamment les travaux de réhabilitation de l'école Jules-Vallès, l'évolution de la restauration scolaire et la généralisation de la limitation de vitesse à 30 km/h sur le territoire de la commune. Il a ensuite remis à Jean-Michel Boquet, DGS (Directeur Général des Services) de 2008 à 2023, la médaille de la ville, en reconnaissance de son activité dévouée au service de la collectivité. Un spectacle original de cirque a ponctué cette soirée, qui s'est conclue par un moment convivial.



Vœux au personnel municipal

Le 28 janvier, M. le maire et les conseillers municipaux présents ont présenté leurs vœux aux agents de la collectivité au cours d'une rencontre sympathique et conviviale. La cérémonie avait été précédée d'une réunion d'information sur la sécurité, animée par le commandant du commissariat de police nationale de Cognac.



Réveil corporel



Depuis quelques semaines, les agents techniques municipaux commencent leur journée de travail par une petite séance de réveil corporel. Cette pratique qui se développe depuis quelques années sur les chantiers du BTP a fait ses preuves, notamment sur la baisse de l'accidentologie de début de journée, sur le bien-être individuel des ouvriers et sur la cohésion d'équipe.

Au-delà du simple échauffement musculaire, c'est l'occasion pour chacun de faire le point sur son état de forme et de préparer mentalement sa journée.

Cette action s'inscrit pleinement dans la politique de la commune pour la santé et le bien-être des agents au travail.

Soirée théâtre au profit de

Marie-Laure Montizon, une amie, faisant partie d'une troupe amateur d'Orléans a accepté bénévolement de jouer une pièce de théâtre au profit de l'association « l'incroyable Rafael ». Les recettes seront entièrement versées à l'association.

Le spectacle est prévu le **samedi 22 mars 2025 à 20h30**

à la salle Sainte-Thérèse 47 avenue de Barbezieux - Châteaubernard.

Tarif : 10€ - Chèque à l'ordre de l'association « l'incroyable Rafael »

à envoyer à Bernadette Boquet

2 rue Pierre Viala - 16100 Cognac - Contact : 06 18 92 32 90

Ou en ligne sur HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/l-incroyable-rafael/evenements/kiki-van-beethoven>

kiki-van-beethoven

Nous espérons vous voir nombreux, et au plaisir de vous rencontrer.



THÉÂTRE SOLIDAIRE

la Cie des Elles et des Ils présentent

Kiki Van Beethoven



Conférence du commandant de la BA709

Le 6 février, le Castel a reçu le colonel Colcombet, commandant de la base aérienne 709, pour une conférence sur la dissuasion nucléaire française. Issue de la collaboration entre la base aérienne et la ville,



cette intervention passionnante a permis d'éclairer le public, venu en nombre, sur les bases de notre dissuasion nucléaire et sur son fonctionnement. Une conférence claire et didactique, bien utile au moment où le monde est troublé par les menaces et les conflits, la discussion qui a suivi a d'ailleurs bien montré les inquiétudes ressenties à ce sujet.





Un service en ligne pour votre sécurité

Ma Sécurité, application à télécharger sur votre smartphone, vous permet d'entrer en relation avec les services de sécurité, police et gendarmerie, sans vous déplacer. Avec ce service en ligne, vous pouvez déposer une pré-plainte si vous êtes victime, signaler des violences, qu'elles soient conjugales, sexuelles ou envers des enfants, vous inscrire dans le dispositif tranquillité vacances. Vous pouvez également accéder à un tchat pour obtenir des informations et des conseils pratiques. Evidemment, le contact sera pris par les services compétents lorsque ce sera nécessaire.

ATTENTION

La campagne des inscriptions scolaires pour l'année 2025-2026 aura lieu du **20 janvier au 28 mars 2025**.

- Le passage de la maternelle à l'école primaire n'est pas automatique, une nouvelle inscription scolaire est obligatoire.
- Les dossiers incomplets ne seront pas traités.



Cérémonie du 8 mai

Comme tous les ans, nous nous retrouverons le 8 mai autour du monument aux morts pour la commémoration de la victoire de 1945. Nous avons l'honneur d'y être accompagnés par un détachement de la base aérienne et son commandant. Les enfants des écoles y participent également avec leurs enseignants. N'hésitez pas à vous joindre à cette cérémonie, à partir de 11h15, toute la population est cordialement invitée. Il en est de même pour la commémoration de l'appel du 18 juin qui se déroule allée des Justes, devant la stèle.



Décès de M. Lepetit

Nous avons appris avec une profonde tristesse le décès de Sébastien Lepetit, sous-préfet de Cognac de mars 2021 à décembre 2024. Au cours de ces années passées sur le territoire, il avait su créer une relation de confiance avec les élus et les acteurs économiques du cognaçais. Fin connaisseur de la chose publique, il a toujours été à l'écoute des besoins et des difficultés rencontrées par les différents opérateurs, et un soutien sans faille dans leurs projets. Sous-préfet et écrivain, il laissera dans le souvenir de ceux qui ont eu la chance de le côtoyer l'image d'un homme pétri d'humanité, courageux jusqu'au bout dans la lutte contre la maladie qui l'a emporté. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à ses anciens collaborateurs.



" CHATEAUBERNARD ENSEMBLE AUTREMENT "

Chers Castelbernardins, Chères Castelbernardines,
Cher(e)s Ami(e)s,
Les incompétences de la Majorité du conseil municipal se traduisent par des dysfonctionnements majeurs. Exemples :

- Suite à un nouvel emprunt d'un million six cent mille euros, plus quatre cent mille euros d'intérêts sans la moindre réunion de la commission des finances, cela se traduit aujourd'hui par le manque d'une négociation bancaire sérieuse et un nouvel endettement de notre ville à la légère.
- aucune réunion de la commission municipale du PLU (Plan local d'urbanisme), ce qui a pour conséquence de subir de façon quasi unilatérale le diktat du PLU intercommunal au détriment de nos concitoyens. De plus le manque de maîtrise du Code de l'urbanisme a conduit le Maire et notre commune devant le tribunal administratif ce qui risque d'avoir de graves conséquences financières pour notre budget.
- les élus de l'Opposition ont été écartés du comité consultatif Nature , comité qui nous a entraînés dans du maraîchage coûteux et qui est loin de se justifier dans notre environnement agricole et commercial.
- également écartés du comité dialogue et communication et de la rédaction du MAG , dans lequel nous sommes réduits à un modeste encart où l'on nous compte les points et les virgules , pour réduire notre expression.

Aux larmes citoyens pleurez vos illusions d'une bonne gestion municipale à Chateaubernard.
Laetitia FEITO élue
Jean-Claude FAYEMENDIE Maire Honoraire élu

NOUVEAU DÉPART POUR CHATEAUBERNARD

Il est bien connu que pour vivre dans une commune propre et agréable, l'engagement de tous les citoyens est indispensable. Malheureusement, cette évidence n'est pas partagée par tous, et Chateaubernard n'échappe pas à la règle.

Les Castelbernardins signalent régulièrement des incivilités de toute nature : propreté des toilettes publiques, nuisances sonores, stationnement anarchique, vols d'objets funéraires dans notre cimetière, etc. Ces comportements irrespectueux causent des désagréments et du mécontentement pour la majorité de la population. La mairie est même parfois contrainte de fermer certains WC publics pour des raisons sanitaires.

Nous rappelons que l'entretien de vos haies en bordure d'une voie publique ou privée vous incombe. Nous en appelons solennellement à une prise de conscience collective pour le bien de tous.

Nous comptons également sur les employés municipaux pour que notre commune réponde aux attentes de nos concitoyens et nous tenons à les remercier pour avoir su s'adapter aux divers changements dus à la réorganisation des différents services.

La belle saison va être de retour, nous vous souhaitons un magnifique printemps.

Luisa Soares - Jean-Christophe Marcu

A l'approche des élections, les appétits s'aiguisent et la mauvaise foi fait florès...

Que ce soit au conseil municipal ou sur les réseaux sociaux, ou même dans la presse qui tout à coup retrouve du crédit aux yeux de l'un de ses plus ardents détracteurs, l'opposant historique fait feu de tout bois pour attaquer la majorité municipale, sur tous les sujets, quitte à s'arranger parfois avec l'histoire ou le respect des compétences des différentes collectivités.

Monsieur Fayemendie a-t-il oublié qu'il a voté cette fois-là avec la majorité contre l'implantation d'une nouvelle cellule commerciale avenue d'Angoulême ? Aujourd'hui il prétend donner une leçon d'urbanisme bien facile en tentant de réécrire le conseil municipal du 29 janvier 2018. Et n'hésite pas à fustiger sur les réseaux sociaux l'incompétence supposée du maire en matière d'urbanisme et son autoritarisme, en cautionnant des commentaires à la limite de l'insulte. Il lui reproche son imprudence qui coûte cher à la ville. De quelle imprudence parle-t-on ? Celle d'avoir suivi les avis défavorables des commissions départementale et nationale de l'aménagement commercial, compétentes en la matière ? Celle de refuser que Chateaubernard soit transformé en un gigantesque supermarché où on ne pourrait plus ni circuler ni vivre sereinement ? On lui reprocherait alors à juste raison de trop céder aux appétits des promoteurs !

Le même se plaint que l'opposition se voit dévolue une place insuffisante dans la communication de la mairie. A-t-il oublié que le règlement intérieur du conseil municipal, voté le 18 juin 2020, définit les conditions d'expression de la majorité et de l'opposition dans le journal municipal ? Elles sont conformes aux textes en vigueur. Il est vrai que le problème ne se posait pas lors de sa mandature, puisque le mode de scrutin de l'époque l'avait privé d'opposition, facile dans ces conditions de donner des leçons d'ouverture d'esprit...

Et comme Chateaubernard n'est pas assez grand pour lui, voilà qu'il alerte la presse sur le cas d'une occupante sans titre de Grand-Cognac, mettant en cause son président, une autre de ses cibles, passant sous silence le véritable historique de l'affaire. Et n'est pas Zola qui veut, il ne suffit pas de fanfaronner avec un « j'accuse » insignifiant pour devenir le défenseur sincère des défavorisés et des discriminés.

Les arrières pensées électoralistes sont tellement évidentes que nous n'attendons plus rien de cette opposition revancharde. Quant à nous, nous continuons et continuerons à travailler sérieusement et consciencieusement pour améliorer sans cesse le cadre de vie des Castelbernardins, pour leur permettre de vivre toujours mieux dans une commune attractive et dynamique. C'était notre choix en 2020, cela reste notre principale obsession.

Les élus de la majorité

CALENDRIER 2025 DES COLLECTES DES DÉCHETS

SONT INCLUS LES REPORTS DUS AUX JOURS FÉRIÉS

MARS	AVRIL	MAI	JUIN
S1	M1	J1	D1
D2	M2	V2	L2
L3	J3	S3	M3
M4	V4	D4	M4
M5	S5	L5	J5
J6	D6	M6	V6
V7	L7	M7	S7
S8	M8	J8	D8
D9	M9	V9	L9
L10	J10	S10	M10
M11	V11	D11	M11
M12	S12	L12	J12
J13	D13	M13	V13
V14	L14	M14	S14
S15	M15	J15	D15
D16	M16	V16	L16
L17	J17	S17	M17
M18	V18	D18	M18
M19	S19	L19	J19
J20	D20	M20	V20
V21	L21	M21	S21
S22	M22	J22	D22
D23	M23	V23	L23
L24	J24	S24	M24
M25	V25	D25	M25
M26	S26	L26	J26
J27	D27	M27	V27
V28	L28	M28	S28
S29	M29	J29	D29
D30	M30	V30	L30
L31		S31	

Quoi mettre dans les sacs jaunes ?

Dans votre bac / sac jaune, vous pouvez mettre.

Tous les emballages en plastique dans la poubelle jaune : bouteilles et flacons avec bouchons, pots de yaourts, boîtes, barquettes, tubes, sacs, sachets, films plastiques...

Tous les emballages en métal dans la poubelle jaune : boîtes de conserve, canettes, barquettes aluminium, aérosols, capsules de café...

Tous les emballages en papier et en carton dans la poubelle jaune : briques alimentaires, cartons de pizza, boîtes à œufs, sachets en papier...

Tous les papiers dans la poubelle jaune : journaux, enveloppes, courriers, magazines, livres...

A savoir

Pas besoin de nettoyer les emballages, il suffit de les vider !

Les grands cartons doivent être apportés en déchetterie.



1 - Pas besoin de les laver,
il suffit de bien les vider

2 - Les déposer en vrac
dans votre sac jaune

3 - Les aplatir pour
gagner de la place

4 - Ne pas les emboîter